STAGE PAF

(MARDI 17, MERCREDI18, JEUDI 19 JANVIER 2012)

Élèves porteurs de troubles envahissants du développement : spécificités de leur prise en charge scolaire.

Dominique Cointreau. Professeur ressources. Académie de Creteil

LES DIFFERENTS TYPES DE HANDICAP

Handicap Mental

- Troubles de l'efficience intellectuelle
- Troubles envahissant du développement

Handicap Psychique

- Troubles du comportement
- Troubles de la personnalité

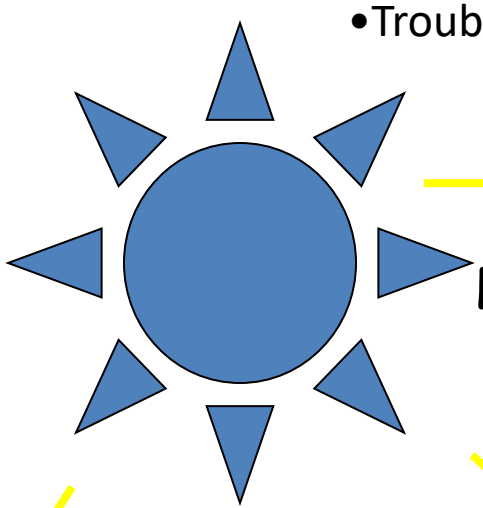

Handicap Cognitif électif

- Hyperactivité et troubles de l'attention
- Troubles spécifiques du langage

Handicap Sensoriel

- Troubles visuels
- Troubles auditifs

Handicap Moteur

- Troubles physiques
- Troubles de la santé invalidants

LEGISLATION RELATIVE AU HANDICAP

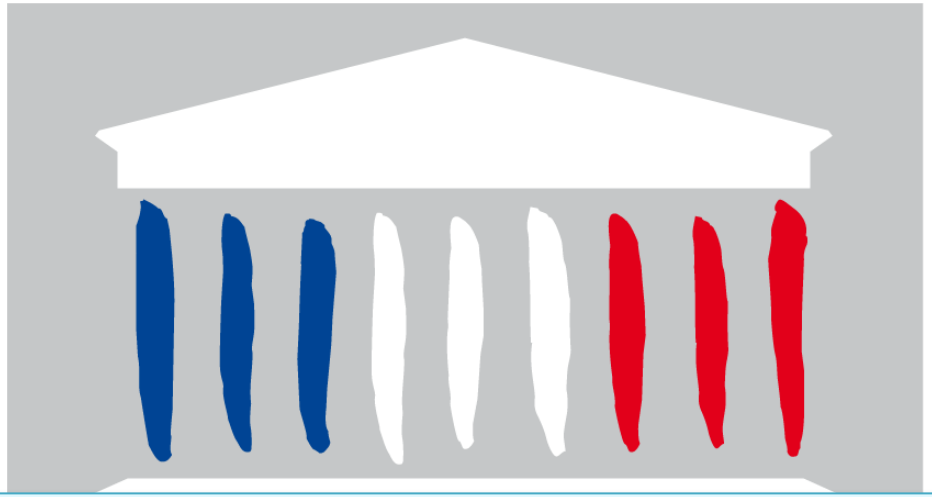

Loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées
11 fevrier 2005

Dominique Cointreau. Professeur ressources. Académie de Creteil

LOI DU 11 FEVRIER 2005

« Constitue un handicap, au sens de la présente loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant. »

La loi du 11 février 2005

Cette loi a profondément bouleversé l'ensemble du dispositif de l'action publique en direction des personnes handicapées.

- On est passé d'une dimension personnelle découlant d'une déficience ou d'un accident de la vie,
- à une conception plus sociale, selon laquelle le handicap se définit comme la situation singulière d'une personne handicapée dans sont contexte environnemental et social.
- C'est de cette modification que découlent les **notions d'accessibilité et de compensation** qui sont les deux piliers de la loi.

La **participation** de la personne handicapée à la vie sociale en développant l'**accessibilité** généralisée de la cité (école, emploi, transport, bâti, culture, loisirs)

LOI DU 11 FEVRIER 2005

La loi nommée « Loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » précise le droit de tous les enfants à être inscrits dans l'école du quartier où ils résident.

« Tout enfant, tout adolescent présentant un handicap ou un trouble invalidant de la santé est inscrit dans l'école ou dans l'un des établissements mentionnés à l'article L. 351-1, le plus proche de son domicile, qui constitue son établissement de référence. ».

Pour l'Éducation nationale, c'est l'obligation d'offrir à l'élève l'accessibilité au savoir et la compensation

:

- Droit à l'inscription dans l'établissement scolaire de « référence ».
- Accès à l'ensemble des locaux et des matériels qui
- Mise aux normes des bâtiments scolaires et équipements culturels et sportifs.
- L'accompagnement en milieu scolaire par un auxiliaire de vie scolaire
- l'aide matérielle.
- La prise en charge et le partenariat avec les professionnels des établissements médico-sociaux (ex : SESSAD)
- Le droit au transport (ex :taxi)
- L'aménagement des examens

Dominique Ouintrel, Professeur ressources. Académie de Creteil

PARCOURS DE L’ELEVE EN SITUATION DE HANDICAP

Dominique Cointreau. Professeur ressources. Académie de Creteil

Le parcours de scolarisation d'un enfant reconnu handicapé par la MDPH

Les parents font une demande d'évaluation des besoins de l'enfant pour sa scolarité auprès de **la Maison Départementale des Personnes Handicapées**

↓

l'Equipe Pluridisciplinaire d'Evaluation procède à l'évaluation des besoins de l'enfant avec l'enfant et sa famille

- analyse des besoins fonctionnels
- projet de vie

↓

Proposition de **P**rojet **P**ersonnalisé de **S**colarisation

- mode de scolarisation
- aide technique, AVS
- aménagement du rythme scolaire
- proposition d'intervention de SESSAD
- prise en charge de transport
- ...

↓

Observations des parents sous quinzaine

La **C**ommission des **D**roits et de l'**A**utonomie <u>décide</u> des modalités de scolarisation

↓

Si Accord des Parents : le PPS est mis en place et s'impose à tous

↓

L'**é**quipe de **s**uivi de **s**colarisation, sous la coordination de l'Enseignant Référent (ERSEH), suit la mise en oeuvre du PPS et l'évalue au moins une fois par an, et propose éventuellement des aménagements

MDPH - PPS – ERSHE
En résumé :

Pour être reconnu dans ses droits, un élève ou les tuteurs légaux doivent faire une demande auprès de

la ----------(MDPH).

Un ---------- (PPS) sera mis en

place qui définira les besoins et les compensations ex : appareillages, Assistante à la Vie Scolaire , transports…).

Un ----------(ERSEH)sera chargé de la mise en œuvre du PPS tout au long de son parcours scolaire. Il favorisera les échanges entre les différents intervenants et veillera à l'application des décisions relatives aux modalités de scolarisation.

Dispositif collectif au sein d'un établissement du second degré

extrait de la circulaire n° 2010-088 du 18-6-2010

L'intitulé des Ulis correspond à une réponse cohérente aux besoins d'élèves handicapés présentant des :

- - TFC : troubles des fonctions cognitives ou mentales (dont les troubles
- spécifiques du langage écrit et de la parole)
- - TED : troubles envahissants du développement (dont l'autisme)
- - TFM : troubles des fonctions motrices (dont les troubles dyspraxiques)
- - TFA : troubles de la fonction auditive
- - TFV : troubles de la fonction visuelle
- - TMA : troubles multiples associés (pluri-handicap ou maladie invalidante).

L'ULIS en résumé : **Dispositif et non une classe, élèves à part entière - petits effectifs - prise en charge des BEP -**

Le fonctionnement de l'ULIS engage tous les acteurs:

-Participation des enseignants exerçant auprès des élèves de l'ULIS aux ESS et aux réunions du fonctionnement de l'ULIS autour du coordonnateur

-CPE veille à la participation es élèves de l'ULIS à la vie de l'établissement

-Rôle du chef de travaux dans le choix de l'orientation professionnelle des élèves et adaptations pédagogiques dans le domaine de la formation professionnelle.

-Place des personnels de santé et du COPsy .

Troubles des Fonctions Cognitives (regroupés selon classement ULIS)

Atteintes du système nerveux entrainant
une déficience intellectuelle à caractère définitif.
. Trisomie 21
. Maladies tératogènes, souffrance fœtale, encéphalopathies…
. Traumatisme crânien. AVC
(facteurs organiques. Les troubles apparaissent dès la naissance ou immédiatement après l'atteinte organique).

Pathologies mentales entrainant des troubles psychiques à caractères évolutifs
. Psychoses
. Névroses graves
. Troubles bipolaires (ou M.M.D.)
. T.O.C. (Troubles Obsessionnels Compulsifs)
(pathologies du grand adolescent et de l'adulte) .
•Présence fréquente de facteurs psycho-sociaux).

❖TED
T.E.D . Très grande diversité de troubles à caractères évolutifs .
. Spectre autistique: du syndrome de Kanner au syndrome d'asperger, autisme atypique, TED non spécifiés.
. Syndrome de Rett
. troubles désintégratifs de l'enfance.
(survenue très précoce des troubles)

Troubles spécifiques du langage écrit et de la parole. Pas de déficience mentale. Troubles limités à la fonction.
Précoces : dysphasie
Plus tardivement révélées : dyslexie – dysorthographie – dysgraphie - dyscalculie

Les troubles de l'Attention avec ou sans hyperactivité. Elèves en SEGPA -IME-ITEP

Modalités de scolarisation des élèves porteurs de TED

Orientation dans le milieu ordinaire

- Scolarisation en classe ordinaire sans AVS
- Scolarisation en classe ordinaire avec AVSI éducation nationale *(ou AVSI associatif dans le cadre d'une convention signée avec l'EN)*
- CLIS (1er degré)avec AVS CO *(exceptionnellement + AVSI lorsque les troubles sont très importants)*
- CLIS TIFC avec AVS CO
- CLIS spécialisée TED Avec AVS CO + éducateur détaché *(ex : partenariat avec un SESSAD)*
- ULIS TIFC (collège et lycée)dans les mêmes modalités.

Orientation en secteur médicosocial (IME – IMPRO – Etablissements sanitaires)

- Soit dans l'Unité d'Enseignement de l'établissement
- Soit dans l'UE externalisée.
- Soit en parcours partagé. Milieu médicosocial et milieu ordinaire.

TROUBLES ENVAHISSANTS DU DÉVELOPPEMENT
(TROUBLES DU SPECTRE AUTISTIQUE)

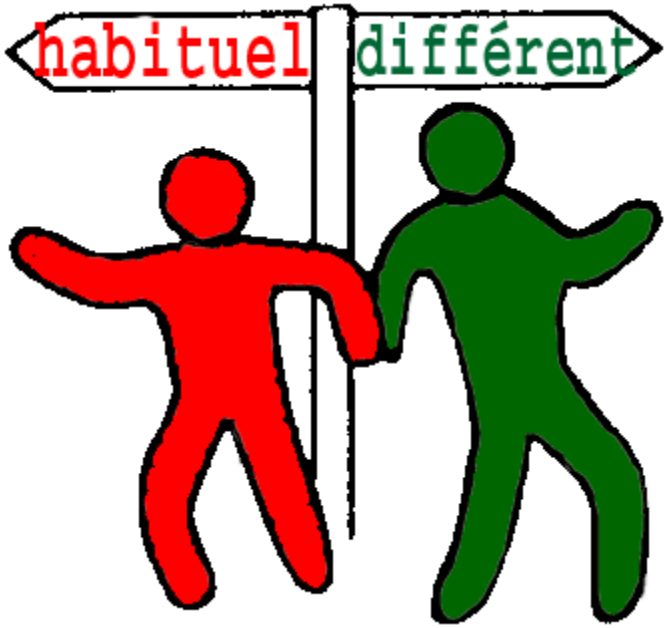

L'autisme grande cause nationale 2012

Dominique Cointreau. Professeur ressources. Académie de Creteil

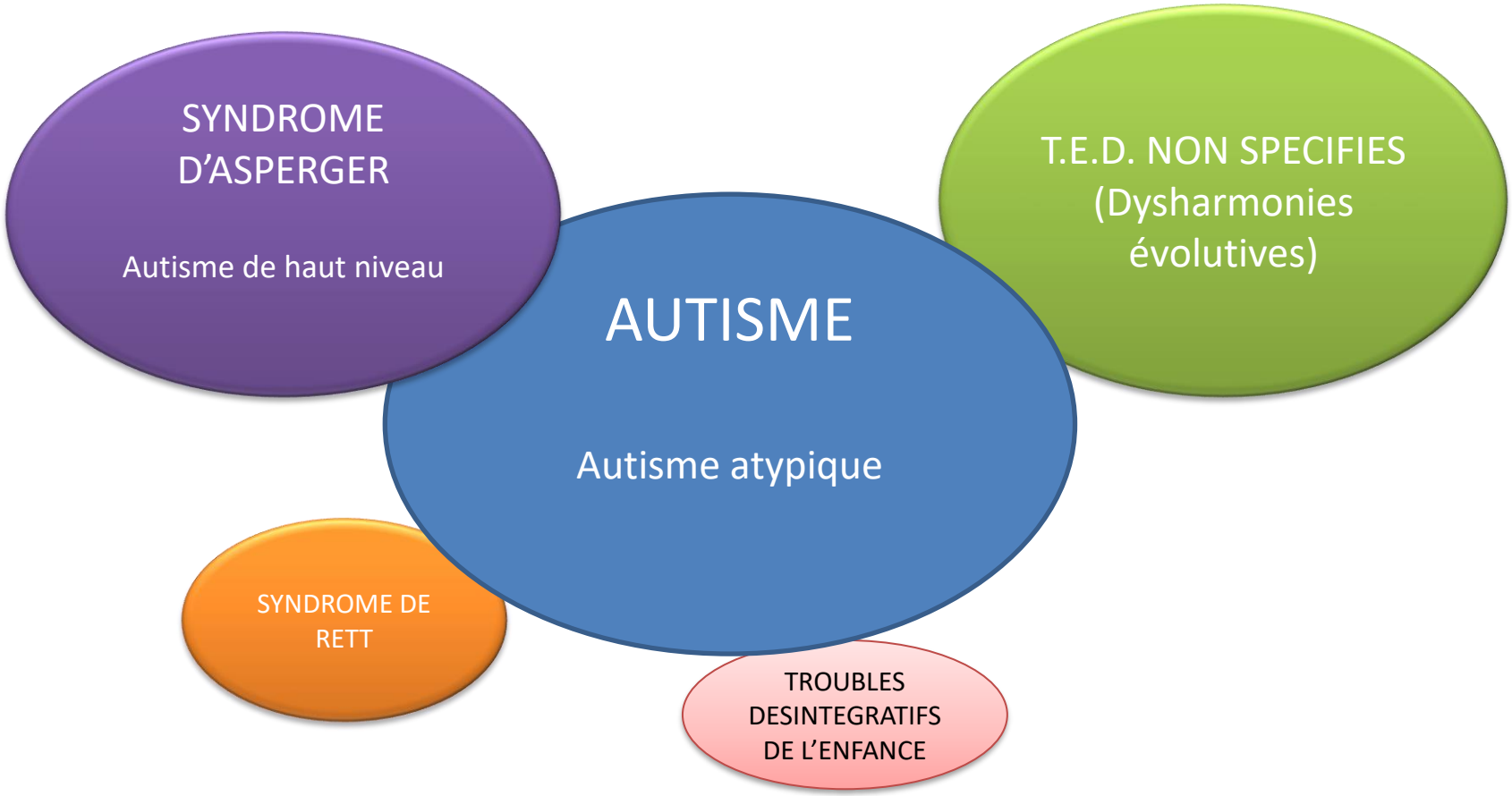
SYNDROME D'ASPERGER
Autisme de haut niveau
T.E.D. NON SPECIFIES (Dysharmonies évolutives)
AUTISME
Autisme atypique
SYNDROME DE RETT
TROUBLES DESINTEGRATIFS DE L'ENFANCE

Diversité des modèles et des classifications

- D.S.M. IV: Diagnostic and Statitical Manuel of mental disorders. *(modèle américain, classement par symptômes de toutes les pathologie mentales)*
- C.I.M. : Classification Internationale des Maladies. *(modèle international de l'OMS. Ne se limite pas aux pathologies mentales)*
- C.F.T.M.E.A. : Classification Française des Troubles Mentaux de l'Enfant et de l'Adolescent. (classement français. Approche psycho dynamique des troubles).

Les troubles envahissants du développement (dont l'autisme)

- Les troubles envahissants du développement concernaient en France 5 à 6 naissances pour 10000 dans les années 80/90 avec une prévalence de 4 garçons pour une fille dans l'autisme. Les derniers chiffres de la HAS (12/01/2012) sont de une naissance sur 110.
- Actuellement, il n'est pas encore permis d'affirmer l'origine de la maladie. Les recherches actuelles dans le domaine de la psychiatrie, de la génétique et de la neuropsychologie tendent à privilégier des origines multifactorielles.

CARACTERISTIQUES DES T.E.D.

Illustration : www.llilapik.com droits Craif-www.craif.org

Dominique Cointreau. Professeur ressources. Académie de Creteil

CARACTERISTIQUES DES T.E.D.

1. Troubles de la communication verbale et non verbale (ex difficultés de compréhension du langage verbale- inversion des pronoms personnels, difficultés de compréhension des expressions faciales et des gestes sociaux, pas de prosodie, écholalies…)

2. Altérations qualitatives des interactions sociales (apparente indifférence à ce qui l'entoure aux personnes et aux situations, pas ou peu d'empathie, pas de réciprocité, réactions émotionnelles semblant inappropriées…)

3. Comportements et intérêts restreints, répétitifs (ex :manipulation d'objets , répétitions sensorielles exigence d'immuabilité, stéréotypies, rituels, pas de jeux d'imagination, de faire semblant, rigidité de la pensée, experts dans un domaine restreint de connaissances ...).

Troubles associés aux TED

- Retard mental associé dans 70 à 80% des cas.
- Troubles sensoriels (troubles de la modulation sensorielle, difficultés dans le traitement simultané des infos en général et sensorielles en particulier)
- Difficultés à interpréter les états internes.
- Les élèves porteurs d'autisme voient le monde en détails, non dans sa globalité. Ils ont peu accès à l'imaginaire et à l'implicite. Ils n'ont pas ou peu accès à la symbolisation.
- Les personnes porteuses d'autisme peuvent être très différemment affectées par ce handicap. Une prise en charge précoce et multidisciplinaire multipliera les possibilités d'inclusion sociale et professionnelle.

Stratégies pédagogiques et éducatives

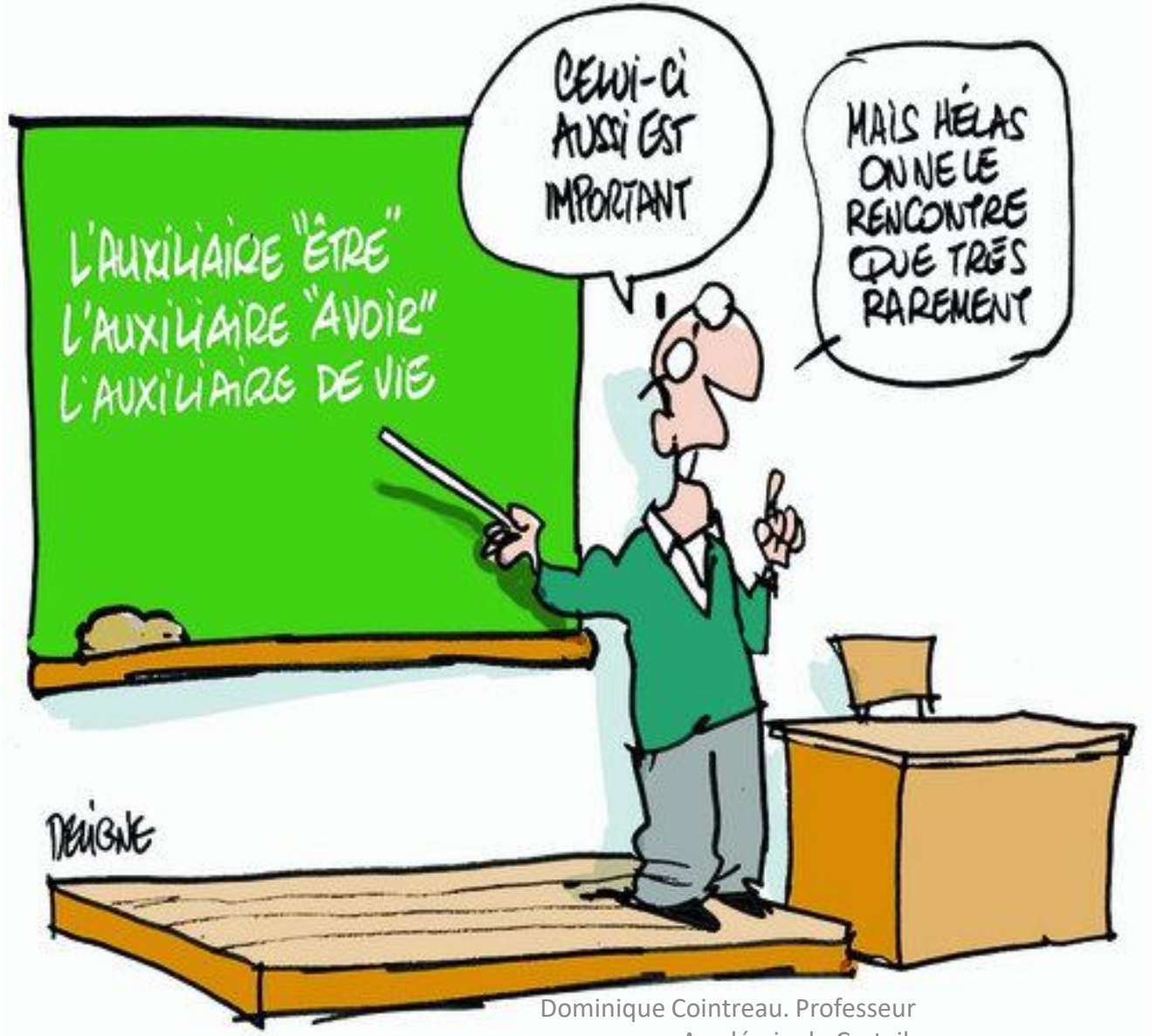

Stratégies éducatives et pédagogiques

Il faudra

- prendre en compte les particularités de fonctionnement liées aux TED (*communication-interactions sociales – intérêts restreints répétitifs*)
- Prendre en compte les besoins liés aux troubles associés *(troubles sensoriels, troubles cognitifs…)*

Troubles de la communication verbale et non verbale

Logorrhées (*flux de paroles inutiles*), écholalie (*répétition en boucle de phrases ou de mots*)

- Proposer un temps cadré de parole (*autoriser une minute de parole à un moment bien déterminé de la séance et précisé à l'avance*).
- Pointer et renforcer les attitudes positives

Difficultés de compréhension du langage verbal

- Appuyer les paroles par des gestes, des images.
- Se souvenir que l'élève porteur de TED est souvent un élève qui pense en images.
- Permettre à l'élève d'utiliser l'outil informatique
- infos visuelles - ton neutre - adresse individuelle - Si absence de communication orale mettre à disposition un dictionnaire d'images, pictogrammes … afin de rendre possible les réponses par un langage gestuel ou imagé.

- Proposer à l'élève de donner la réponse en montrant au tableau, sur le document…
- Prononcer et faire prononcer chaque fois que possible les mots afin de remplacer peu à peu le geste par la parole.
- Valoriser tous les efforts de communication orale
- Toujours manifester à l'élève que l'on a bien reçu son message même non verbal : « tu as su te faire comprendre, j'ai bien perçu ta demande, entendu ta réponse… »
- Munir l'élève d'une « trousse d'outillage verbal » disciplinaire: soulignez, entourez, recopiez, ouvrir, verser, éteindre…

Les consignes
les plus fréquentes, classées par ordre alpha

Barre

Coche

Colle

Colorie

Complète

Compte

Découpe

Dessine

Ecris

Entoure

Lis

Observe

Recopie

Relie

Repasse

Souligne

QUELQUES PICTOGRAMMES

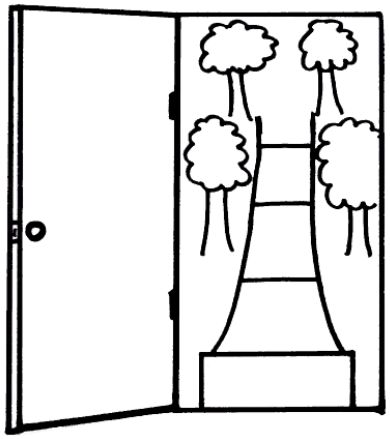

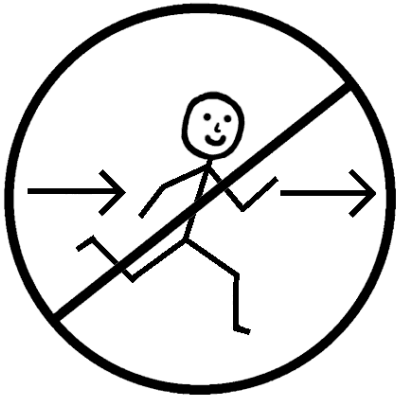

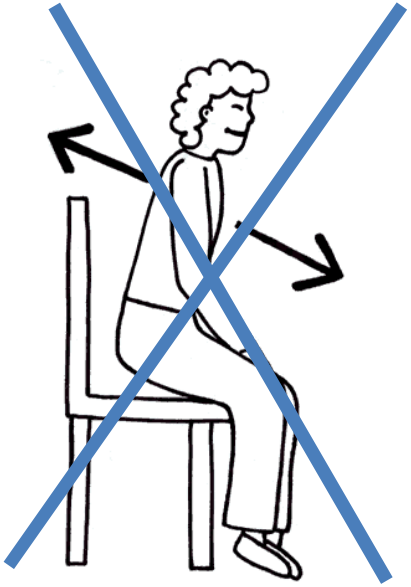

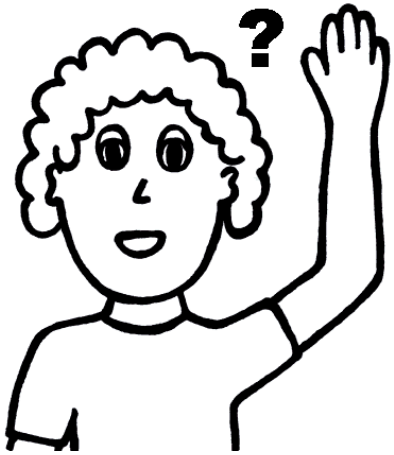

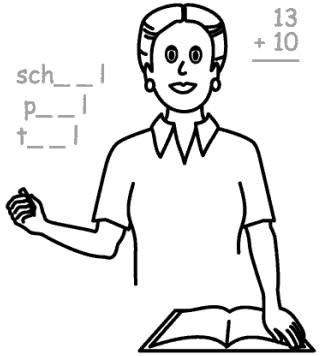

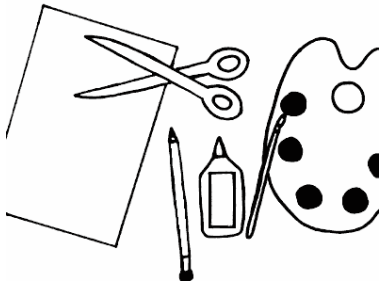

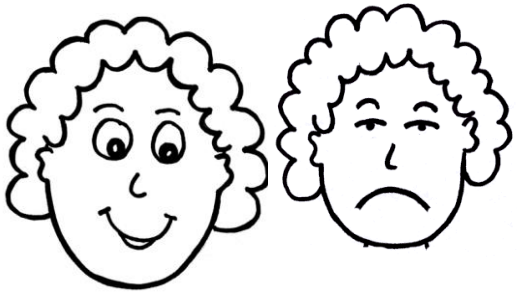

Dominique Cointreau. Professeur ressources. Académie de Creteil

Communication : Exemple d'appuis visuels

Marcher	Marcher dans le corridor	Ranger 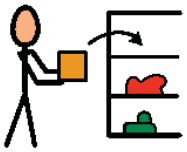
Travailler	Bibliothèque de l'école	Salle de classe
Calendrier	Ordinateur	Travail à l'ordinateur
Terrain	Basket	Basket dans le Gymnase

Dominique Cointreau. Professeur ressources. Académie de Creteil

Ex d’appuis visuels *tableau de choix*

Exemple de règles utilisées pour un jeune en stage à la bibliothèque

être silencieux **être assis**	**faire du bruit**

Interactions sociales

Difficultés à interagir avec les personnes (car ne comprend pas les interactions sociales, crainte du contact physique, n'ont pas accès à l'implicite des messages sociaux…)

- Etre très attentif aux particularités des élèves dans les contacts tactiles et la proximité physique.
- Favoriser le tutorat lorsqu'il est possible de le mettre en place
- Utiliser l'outil informatique (l'ordinateur est une machine neutre, prévisible et rassurante pour l'élève en difficulté face aux affects de l'Autre).
- Crises d'angoisse

  Etablir un journal des crises afin de repérer ce qui les déclenche : ex : hypersensibilité à certains stimuli sensoriels

Difficultés à ajuster son comportement dans les interactions sociales

Fournir un répertoire de réponses à utiliser face aux différentes situations sociales

- Lorsque je veux me joindre à une conversation en cours, 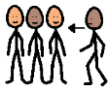
- je dois brièvement m'installer près des personnes qui parlent pour écouter 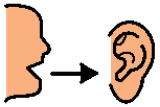 le sujet de conversation.

- Ensuite je pourrai participer à la conversation si j'ai quelque chose à dire sur le sujet et qu'il y a une pause dans la conversation.

- Lorsque je me joins à la conversation, je dois :

1. me souvenir de NE PAS interrompre la personne qui parle 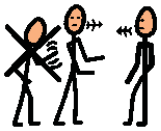

2. parler du sujet en cours, et NON d'un sujet qui m'intéresse et qui n'a

- aucun lien avec la conversation.
- Sujet = danse à l'école
- Pas de dinosaures

Quand je suis en colère
je peux
être seul
me calmer dans ma chambre
parler à quelqu'un
demander de l'aide
crier au fond du jardin
je ne dois pas
insulter
taper

Différentes façons de toucher les gens

Lorsque je suis avec des personnes, certaines façons de les toucher sont appropriées et d'autres ne le sont pas

- Lorsque je suis avec les membres de ma famille, il est approprié de les embrasser et de les prendre dans mes bras.

- Lorsque je suis avec mes amis, il est approprié de faire des signes amicaux.

- Lorsque je suis avec des enseignants, il est approprié de leur donner
- une poignée de main. 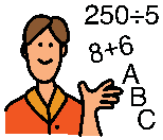

- Il n'est jamais approprié de toucher les parties intimes de qui que ce soit.

- Il n'est pas app d'enlacer ou d'embrasser d'autres élèves ou des enseignants à l'école.

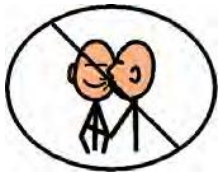

Difficultés à comprendre les émotions, les pensées des autres

1	2	3
	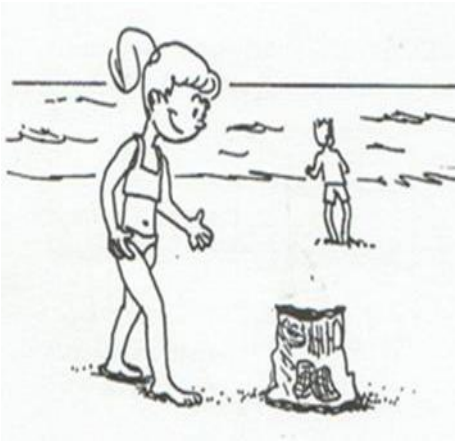	

Marc *Monfort* & Isabelle *Monfort* Juarez

Exemple d'exercice sur la reconnaissance des émotions

(extrait de L'esprit des autres de Monfort)

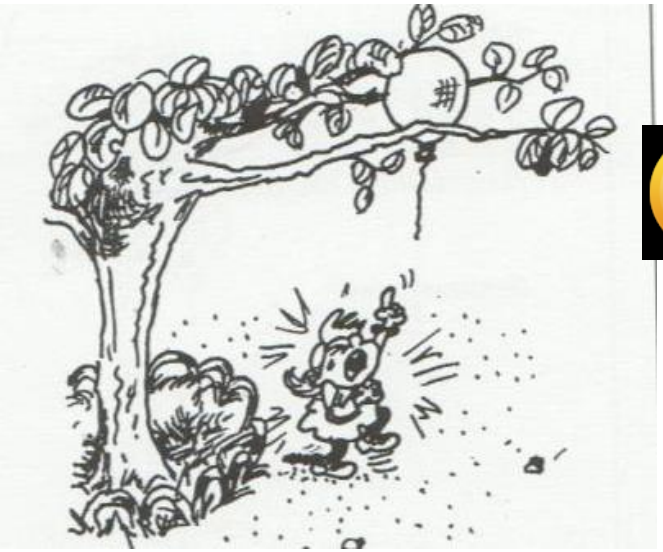

- Entrainer l’élève à déchiffrer les émotions, les pensées.

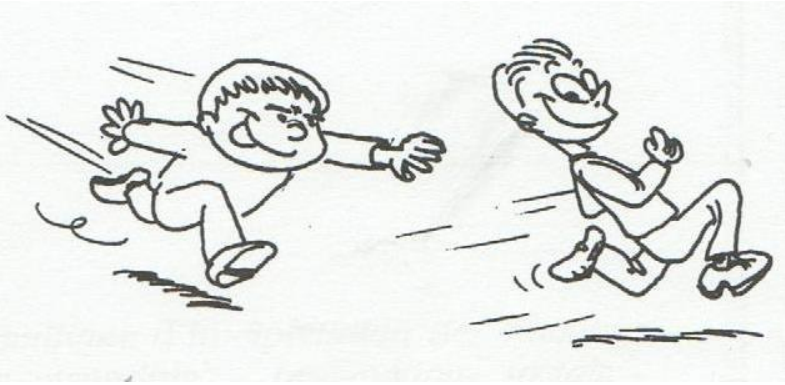

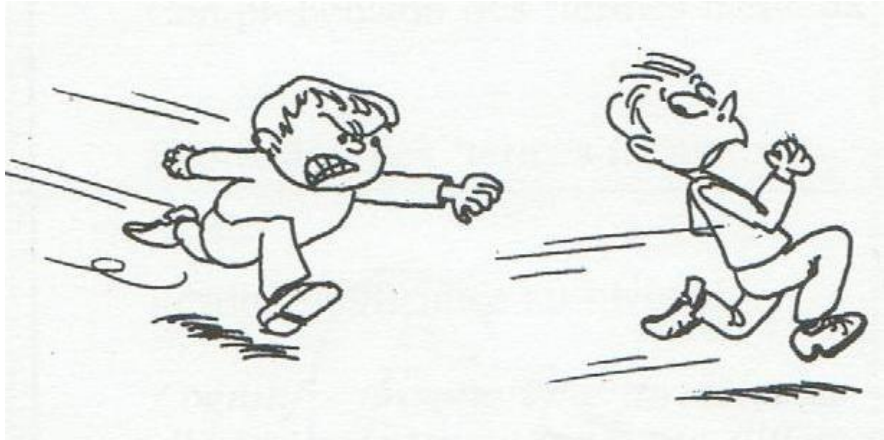

Comportements et Intérêts restreints répétitifs

Intérêts répétitifs

- Utiliser la fixation de l'élève pour diversifier son répertoire d'intérêts. (ex : étendre son intérêt pour les dinosaures à la géologie, la géographie, la transmission de la vie…
- Ne pas ignorer mais limiter les comportements et intérêts répétitifs (Autoriser un temps limité spécifique pour son sujet de prédilection).
- Valoriser pour ouvrir aux autres et socialiser (ex proposer un exposé sur le sujet privilégié)

Besoin d’immuabilité

- anticiper tout changement – ritualiser les activités –
- Structurer visuellement le temps (*emploi du temps, tableau d’activités, de déroulement de séance, time timer, sabliers*…)
- Afficher au tableau ou sur sa table sous forme d’écrits et ou dessins ou photos, les différentes étapes de la séance. S’y référer régulièrement au cours de la séance.
- Définir le début et la fin de l’activité (vous commencez à travailler sitôt le document distribué, vous arrêtez lorsque vous avez inscrit le nom de tous les fleuves que vous connaissez).
- Utiliser toujours les mêmes signaux pour commencer et finir l’activité.

Visualisation de la durée

Les outils doivent être adaptés selon les compétences et besoins de chaque jeune.

Suggestions pour faciliter les transitions

Voici des suggestions pouvant aider davantage les élèves qui ont de la difficulté avec les transitions. Ces suggestions visent à faire vivre une expérience positive à toutes les personnes engagées dans la transition.

Suggestions :

• Faites rencontrer à l'élève tout le personnel enseignant à qui il ou elle aura affaire tout au long de l'année à venir.

• Photographiez chaque enseignante et chaque enseignant et créez un mini album photos. Inscrivez le nom de la personne et la matière qu'elle enseigne sous la photo.

• Créez une liste de vérification pour chaque matière (p. ex., les outils nécessaires pour réussir en classe).

• Créez une carte de l'école sur laquelle figurent les trajets pour se rendre à chaque classe.

• Attribuez un casier à l'élève.

• Désignez une personne de soutien qui soit sur place pour saluer l'élève à son arrivée en classe. Demandez à cette personne d'accompagner l'élève à la classe suivante.

• Faites suivre à l'élève quelques jours du cycle scolaire. Idéalement, en quelques jours, l'élève aura assisté au moins une fois à toutes ses classes.

BESOINS LIÉS AUX TROUBLES ASSOCIÉS

(TROUBLES SENSORIELS, TROUBLES COGNITIFS)

Troubles sensoriels

Difficultés à traiter plusieurs informations sensorielles simultanément.

- limiter les interférences sensorielles
- Veiller à placer si besoin l'élève loin des fenêtres (lumière), des portes, (bruits), du rétroprojecteur (bruit lumière)

Particularité sensorielles

- Prendre en compte les phobies concernant :

✓ Le toucher : *ex phobie du rugueux, du mouillé*… proposer des gants en latex ou en tissu

✓ l'odorat *l'élève ressent le besoin de sentir en permanence ses mains ou une partie de son corps ou un objet odorant , n'utilise qu'une marque de savon*… autoriser de façon cadrée.

✓ l'ouïe *ex ne supporte pas la sonnerie du lycée, happé par le ronronnement du rétroprojecteur…, semble ignorer certains sons*… Prévenir l'élève que la sonnerie va bientôt se déclencher, mobiliser l'attention sur le son ignoré…

✓ La vue Prendre en compte la surexploitation de la vision périphérique.

TROUBLES COGNITIFS

- Difficultés à trier, hiérarchiser, relier, anticiper.
- Abordent par les détails.
- Intérêt préférentiel pour les objets inanimés.
- Ces difficultés de traitement de l'information entrainent des particularités de fonctionnement cognitif dans les exercices de catégorisation.

Ex : jeune adulte de 18 ans en terminale E.S.

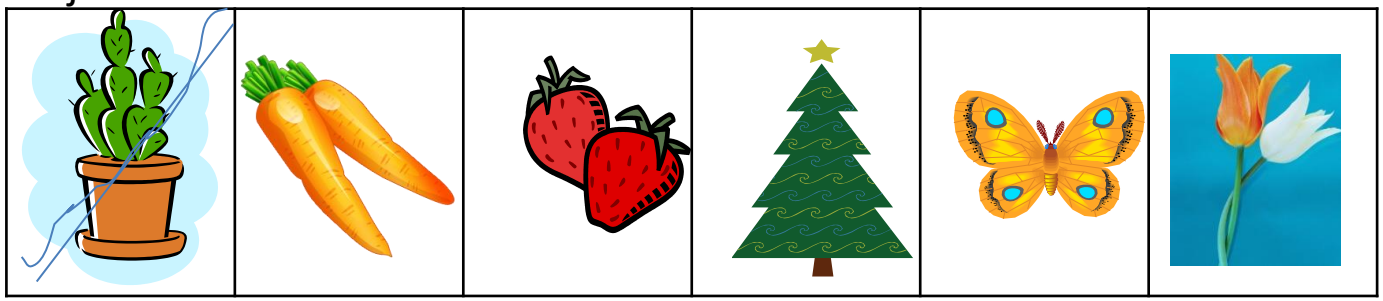

Ex : jeune adolescent décrit tous les détails (parasol rouge, robe rose, nuages, serviette bleue roulée, bande, blanche sur le maillot) Ne parle pas du contexte. Doit être sollicité sur les personnages, cite dans l'ordre un garçon, une femme, un homme, une fille. Ne fait pas de lien générationnel entre les personnes, malgré le questionnement élaboratif de l'enseignant.

- Décomposer les énoncés en visualisant à l'aide de schémas la situation à problème et en apprenant aux élèves à le faire.
- *Pour la rentrée des classes, Madame Legrand a acheté à son fils :*
- *- 3 chemises à 9 euros - 2 pantalons à 8 euros - 4 paires de chaussettes à 3 euros.*
- *Combien a-t-elle dépensé ?*

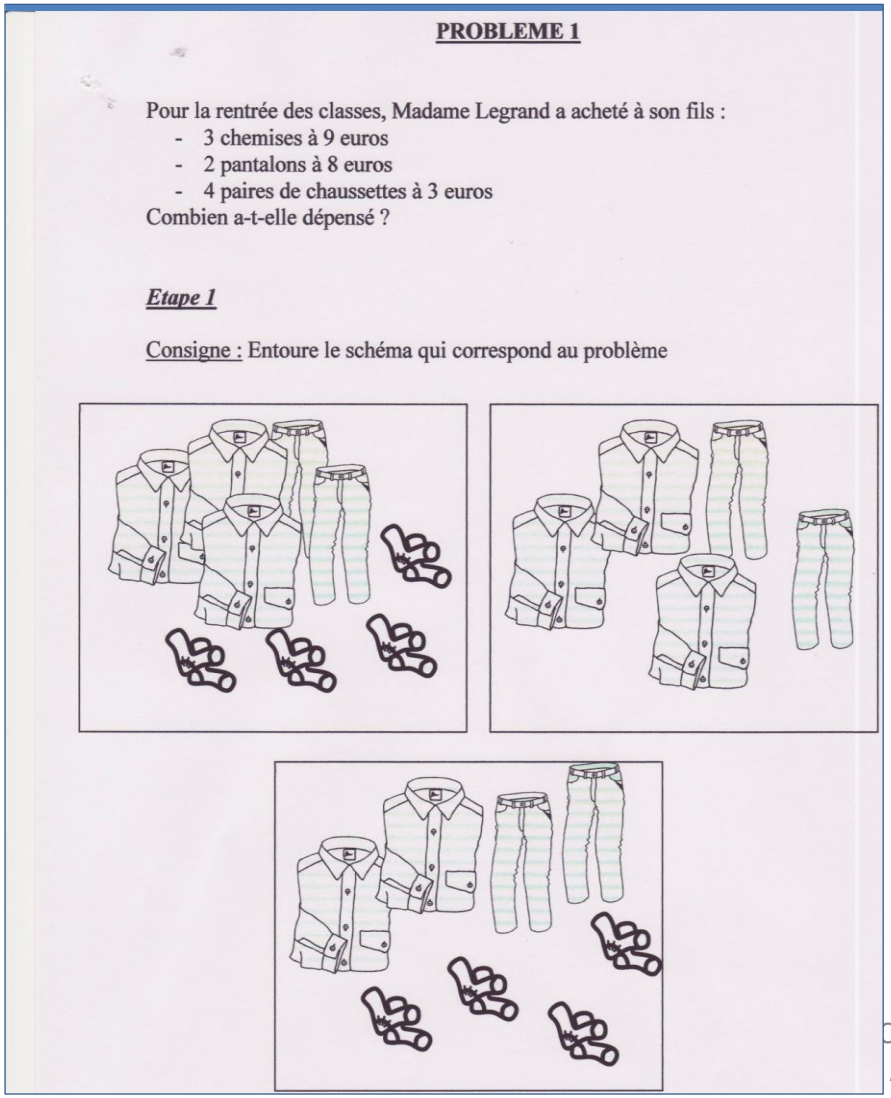

PROBLEME 1

Pour la rentrée des classes, Madame Legrand a acheté à son fils :
- 3 chemises à 9 euros
- 2 pantalons à 8 euros
- 4 paires de chaussettes à 3 euros

Combien a-t-elle dépensé ?

Etape 1

Consigne : Entoure le schéma qui correspond au problème

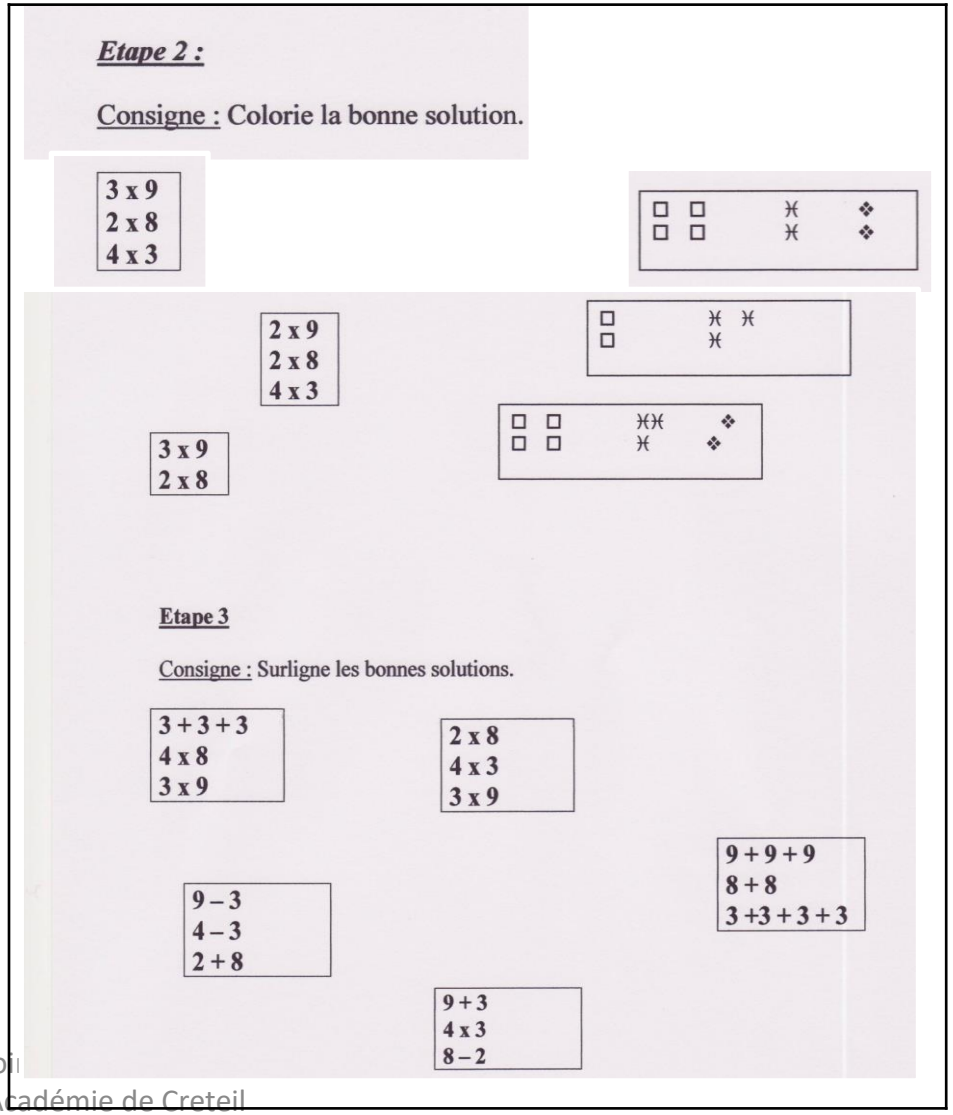

Etape 2 :

Consigne : Colorie la bonne solution.

3 x 9
2 x 8
4 x 3

2 x 9
2 x 8
4 x 3

3 x 9
2 x 8

Etape 3

Consigne : Surligne les bonnes solutions.

3 + 3 + 3
4 x 8
3 x 9

2 x 8
4 x 3
3 x 9

9 + 9 + 9
8 + 8
3 +3 + 3 + 3

9 – 3
4 – 3
2 + 8

9 + 3
4 x 3
8 – 2

- Difficultés à comprendre l'implicite
- Eviter l'implicite, se rappeler que
- ✓ tout ce qui n'est pas vu n'est pas perçu (*ex: pas de ligne virtuelle*),
- ✓ tout ce qui n'est pas dit n'est pas compris(ex : « lisez le texte… »).
- donner des consignes très précises, courtes.
- Tenir compte de leur manière de prendre les choses au pied de la lettre (ex : « on ne doit pas parler en classe » - traits d'humour, ironie, souvent incompréhensibles)
- Encourager les tentatives d'humour.

Difficultés à donner du sens à l'écrit

- Accompagner les mots clés d'une consigne par des images, des pictogrammes. ..
- Entrainer par des questionnements à repérer les éléments essentiels d'un texte, d'un énoncé.
- A l'inverse, toujours légender les images, symboles…d'un mot écrit essentiel à retenir afin de familiariser l'élève lecteur précaire avec l'écrit.
- Penser à écrire très lisiblement au tableau.
- Utiliser des couleurs pour repérer les mots principaux de la consigne.
- Utiliser des textes courts.
- Utiliser les techniques de la BD, des photos annotées par un mot
- Ne pas hésiter à augmenter la police des caractères.

Difficultés à discerner l'essentiel de l'accessoire.

•Utiliser toujours la même présentation pour mettre en valeur (couleur, gros caractères...) les éléments essentiels de la consigne.

• Post-it pour laisser visible seulement la partie que l'on doit regarder.

Difficultés à faire du lien

•Les tâches doivent être réalisées de façon répétitive avant d'être intégrées.

•Avoir ensuite recours à des répétitions dans des contextes variés.

difficultés de mémorisation

•Ne donner qu'une consigne à la fois.

•mettre en valeur les éléments essentiels à retenir en utilisant les symboles, schémas, tableau, images, photos… vus dans la séance

Ces symboles, photos… permettent de réactiver la mémoire de l'élève lorsqu'il est seul hors contexte face au document